

INFORMATION TECHNIQUE

Date : 20.10.2022
 TI : 1722
 Type(s) de distributeur(s) : HO Siamonie Smart

Modifiziertes Netzteil Siamonie Smart

Dans le cadre de l'amélioration continue des produits, les blocs d'alimentation des moulins de la machine Siamonie Smart ont été uniformisés. Cela signifie que les blocs d'alimentation Mono et Duo ont été transformés en un bloc d'alimentation universel, pouvant être utilisé aussi bien dans les machines Mono et Duo que dans les machines FM.

Le nouveau bloc d'alimentation ainsi obtenu peut absorber un courant électrique maximal plus élevé tout en étant protégé contre les court-circuits.

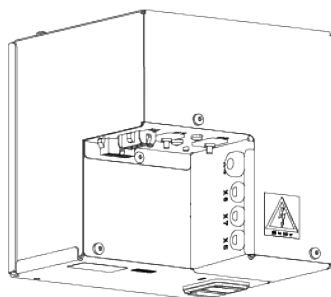
En outre, l'évaluation des états d'erreur de la platine du moulin a été étendue et optimisée.

Si toutefois un problème devait survenir avec la platine du moulin du nouveau bloc d'alimentation, il suffit de la remplacer.

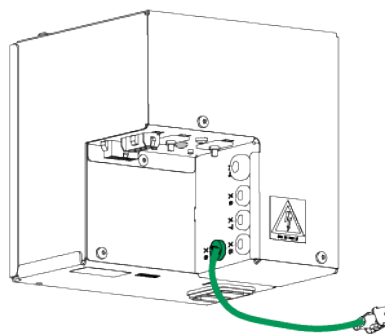
Le bloc d'alimentation optimisé est utilisé de série depuis la **semaine de production 13/2021** et le distributeur avec le **numéro de série 90506765**.

La différence avec le bloc d'alimentation précédent est reconnaissable à la prise supplémentaire pour le chauffe-eau à vapeur.

Bloc d'alimentation précédent



Nouveau bloc d'alimentation



Prise supplémentaire pour le chauffe-eau à vapeur.

Un bloc d'alimentation ancien jusqu'au **n° de série 90506765** et la **semaine de production 08/2021** peut être remplacé par un nouveau, il suffit de commander la référence 417.50.015.00 *Kit de modification bloc d'alimentation Mono/Duo*. Il est cependant aussi possible de commander un bloc d'alimentation remis en état référencé sous le n° 417.51.015.00 *Kit de modification bloc d'alimentation Mono/Duo Refurbished*. Si vous optez pour un nouveau bloc d'alimentation, il faudra aussi actualiser les logiciels IHM et M32.

Pour les machines à partir du **n° de série 90506765**, il est aussi possible de ne commander que la commande du moulin, celle-ci est référencée sous le n° 417.00.531.00 *Commande moulin Mono/Duo*.

Sielaff GmbH & Co. KG Automatenbau Herrieden